

École
nationale
des
chartes

CAHIERS JEAN-MABILLON

**MARGES ET MARGINALIA,
DU MOYEN ÂGE À AUJOURD’HUI**

TRAVAUX ISSUS DE LA JOURNÉE D’ÉTUDE DES
JEUNES CHERCHEURS ENC-EPHE DU 16 JUIN 2016

Études réunies par Cécile Capot

* * *

**BORDURES ET MARGES DES BILLETS
DE LA BANQUE DE FRANCE (XIX^e-XX^e SIÈCLES) :
DES SUPPORTS POUR QUELLES FONCTIONS ?**

Mathieu Bidaux

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00
communication@
chartes.psl.eu

Bibliothèque
12, rue des Petits-Champs
F-75002 Paris
T + 33 (0)1 55 42 88 69
bibliotheque@chartes.psl.eu

Date de mise en ligne : 23 décembre 2020.

Le contenu de ce volume est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons : attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification.

www.chartes.psl.eu

Bordures et marges des billets de la Banque de France (XIX^e-XX^e siècles) : des supports pour quelles fonctions ?

MATHIEU BIDAUX ♦

I. Introduction : le billet de banque comme source de l'historien

Les premiers billets de banque, qui datent de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle pour la France, sont constitués d'une vignette, qui est la partie imprimée, et d'une marge blanche. La bordure est la partie externe de la vignette par différenciation avec la marge qui l'entoure¹. Afin d'étudier l'évolution des bordures et des marges au cours du temps, il est nécessaire d'examiner le moyen de paiement que représente le billet de banque, aussi bien que les matrices et les outils qui servent à le fabriquer. Ils deviennent sources pour l'historien au même titre que les pièces, les sceaux, les actes notariés, les diplômes, les chartes qui ont donné naissance à des sciences auxiliaires de l'histoire. Si l'étude des monnaies – la numismatique – est reconnue, l'étude des billets, qui relèvent d'une application de l'estampe, n'est pas encore organisée en tant que discipline autonome. Pourtant, elle porterait des applications

1 Voir les termes employés dans Archives de la Banque de France (désormais ABF), « Patrimoine historique et archives », antenne de Chamalières, *Rapport sur la fabrication des billets nouveaux à émettre par la Banque de France*, 25 juillet 1803. Voir aussi Sylvie Peyret, *Les billets de la Banque de France. Deux siècles de confiance*, Paris, 1994 ; ou encore *L'Art du billet. Billets de la Banque de France (1800-2000)*, Paris, 2000. Les premiers billets sont dessinés par Charles Percier et gravés par Jean-Bertrand Andrieu.

concrètes pour les industriels du secteur² et des éclairages neufs en histoire culturelle, politique, économique, artistique, sociale ou industrielle tant l'univers du billet est vaste³. Gilles Caire a déjà tenté d'en démontrer la fécondité en plaidant la dimension de « mass médias » des monnaies : « Passant de main en main, observés en détail dès l'enfance, mémorisés par un usage quotidien et familial, pièces et billets constituent des instruments de communication et de propagande de premier choix »⁴. Olivier Feiertag a, lui, mis en évidence l'organisation industrielle originale de la production des billets de banque au sein des banques centrales⁵.

La présente contribution voudrait aborder un aspect particulier de la conception de cet objet : l'exploitation des bordures et des marges. Supports de signes de sécurité (à travers le talon et la gravure), éléments décoratifs de la vignette, supports des éléments d'identification du billet (présence des numéros, de la valeur faciale, des points en relief destinés aux malvoyants), les bordures, les marges et leurs fonctions se sont métamorphosées en deux siècles en suivant l'évolution des nouveautés techniques intégrées à la conception du billet de banque. Mises à profit de différentes façons, comment marges et bordures sont-elles utilisées ? La question de la sécurisation du billet est centrale. Comme leur surface est limitée, bordures et marges évoluent en même temps que l'adaptation des billets aux risques de contrefaçons et à l'apparition de nouvelles technologies de reproduction.

² Comme ceux qui sont évoqués dans cet ouvrage, véritable best-seller allemand traduit en anglais : Klaus Bender, *Moneymakers. The Secret World of Banknote Printing*, Weinheim, 2006.

³ L'étude des billets peut mener à des études microbiennes comme avec Yvonne Jund, *Contribution à l'étude de la protection microbienne : l'assainissement du papier-monnaie*, thèse de doctorat, pharmacie, Paris-XI, 1972 ; ou en optique avec Olivier Lohio, *Recherche et développement de nouvelles sécurités pour les documents fiduciaires : synthèse de nouveaux chromophores pour l'optique*, thèse de doctorat, chimie, Rennes-I, 2006.

⁴ Gilles Caire, « Les billets comme mass médias : de la "Fortune" de 1803 aux "portails, fenêtres et ponts" de 2002 », dans *Économies et sociétés*, t. 36/1 (série « Monnaie »), 2002, p. 35-54.

⁵ Olivier Feiertag, « Administrer la monnaie : pour une histoire des banques centrales comme organisations », dans *Entreprises et histoire*, t. 48, 2007, p. 73-91.

Pour la réalisation de cette étude⁶, nous avons examiné la structure des billets émis par la Banque de France, soit une centaine de coupures ayant eu cours légal aux XIX^e et XX^e siècles, et consulté les archives du service « Patrimoine historique et archives de la Banque de France » à l'antenne de Chamalières, près de Clermont-Ferrand, où se trouve l'actuelle imprimerie de la banque centrale. La consultation des dossiers des artistes et des procès-verbaux du Conseil général de l'Institut d'émission et celle des procès-verbaux du Comité des billets s'est également révélée fructueuse.

II. Bordures et marges des billets : des supports de signes de sécurité

Créée en 1800, la Banque de France détient le privilège d'émission à Paris depuis le 14 avril 1803. La conception de ses propres vignettes débute véritablement cette année-là, mais elle reprend et s'inspire fortement des coupures créées par d'anciens établissements d'émission : la Caisse des comptes courants et la Caisse d'escompte du commerce, nées respectivement en 1796 et en 1797 et qui ont fusionné avec la Banque de France en 1800 et en 1803⁷.

Le Rapport sur la fabrication des billets nouveaux à émettre par la Banque de France⁸ rédigé le 25 juillet 1803 par le directeur de l'imprimerie, sorte de cahier des charges, entériné par le Conseil général de la Banque de France deux jours plus tard, expose des principes généraux et la réflexion du moment sur les caractéristiques que doivent comporter les billets. Le préambule indique tout de suite que « le premier but qu'on doit atteindre dans la fabrication des

6 Présentée lors de la journée d'études du 16 juin 2016, elle expose les premiers résultats de notre travail de thèse : Mathieu Bidaux, *De la presse à la monnaie (1857-1945). La Fabrication des billets de la Banque de France, construction et entretien de la confiance*, thèse de doctorat, histoire, sous la direction d'Olivier Feiertag, université de Rouen-Normandie, 2019.

7 Gilles Jacoud, *Le billet de banque en France (1796-1803). De la diversité au monopole*, Paris, 1996.

8 ABF, « Patrimoine historique et archives », antenne de Chamalières. Collections industrielles 02B – Dossier « Andrieu », *Rapport sur la fabrication des billets nouveaux à émettre par la Banque de France*, 25 juillet 1803.

billets est d'inspirer, par la difficulté de la contrefaçon, une partie de la confiance dont il a besoin » pour demeurer un moyen de paiement fiable, remboursable « au porteur et à vue » contre des espèces métalliques. Il répond à la problématique posée constamment à l'imprimerie des billets : comment assurer la sécurité de leur produit contre les tentatives de contrefaçon, en fonction des contraintes de coût de fabrication ?

Dans ce document destiné aux artistes, les bordures constituent le deuxième point abordé (sur quatre), position qui démontre l'importance de sa prise en compte dans l'élaboration des billets. Outre le texte inscrit, c'est-à-dire les mentions de directeur général, de contrôleur-général et de caissier-général de la Banque de France mais aussi celle qui garantit le remboursement (« il sera payé en espèces, à vue, au porteur » la somme indiquée), la façon dont seront gravées les bordures est longuement traitée.

Pour bien saisir l'importance des bordures gravées et l'attention qui leur est portée, citons les troisième et quatrième éléments de sécurité évoqués pour susciter la confiance du porteur : le papier utilisé et les signes incorporés indépendamment de la fabrication, c'est-à-dire les éléments ajoutés à la main. Or, le papier, autre élément immédiatement visuel du billet et impliquant le sens du toucher, trahit souvent tout de suite l'authenticité du moyen de paiement.

Si le directeur Victor de Coigny (1773-1813) s'attarde tant sur les bordures, c'est que la gravure qui y sera imprimée doit être impossible à reproduire exactement : « Les bordures seront gravées en relief » sur de l'acier⁹ car « c'est la manière la plus avantageuse, par cela qu'elle exige plus de talent et de difficulté de la part de

⁹ La Banque de France souhaitait d'abord graver sur cuivre mais l'alliage à mettre dans ce métal « pour lui donner la dureté nécessaire le rend susceptible de s'égrainer ». Il est, de plus, difficile à bien graver et semble devoir être remplacé trop souvent. Voir ABF, *Procès-verbaux du Conseil général de la Banque de France*, t. II, séance du 27 juillet 1803, et ABF, « Patrimoine historique et archives », antenne de Chamalières, Collections industrielles 02B, Victor de Coigny, « Billets – confection – gravure. Au Conseil de Régence de la Banque de France », 30 septembre 1803.



Fig. 1 | Bordure supérieure du billet de 1 000 F type 1805.

l'artiste et présente par conséquent plus d'obstacles aux contrefacteurs¹⁰ » (fig. 1)¹¹.

Charles Percier (1764-1838) fournit le dessin avec de nombreux détails (notamment grâce aux motifs floraux). Jean-Bertrand Andrieu (1761-1822) s'attelle à la gravure en 1804 et en 1805. Très expérimenté, reconnu comme un grand médailleur – principal graveur de médailles sous Napoléon – et sculpteur, il réalise un travail très fin pour les bordures du billet de 1 000 F, la valeur faciale qui est alors la plus élevée, afin que le faussaire ne puisse reproduire qu'une gravure grossière, reconnaissable au premier coup d'œil à l'examen de l'impression de la coupure.

Dans ces conditions, fabriquer de faux billets est certes possible¹², car le contrefacteur souhaite ne donner que l'illusion d'une authentique vignette et non pas la reproduire parfaitement, mais la tromperie serait repérée immédiatement. En outre, la somme de 1 000 F représente plus d'un an de revenu d'un ouvrier au XIX^e siècle¹³. Ces billets servent surtout de moyen de paiement à des marchands et à des négociants¹⁴. Ils ne sont utilisés qu'à Paris, dans un premier

¹⁰ ABF, « Patrimoine historique et archives », antenne de Chamalières. Collections industrielles 02B – Dossier « Andrieu », *Rapport sur la fabrication... et Procès-verbaux du Conseil général...*, t. II, séance du 27 juillet 1803.

¹¹ L'illustration est issue de la bordure des bons de versement d'or pour la Défense nationale émis pendant la Première Guerre mondiale. La bordure du billet de 1 000 F type 1805 a été réutilisée pour l'occasion.

¹² ABF, *Procès-verbaux du Comité des billets*, t. I, séance du 30 janvier 1804. De faux billets de 1 000 F ont été repérés et un procès a lieu en janvier 1804.

¹³ Patrice Baubeau, « Une hybridation réussie ? La transformation d'une monnaie marchande en monnaie civile dans la France du XIX^e siècle », dans *Monnaie antique, monnaie moderne, monnaie d'ailleurs... Métissages et hybridations*, dir. Patrick Pion et Bernard Formoso, Paris, 2012, p. 33-43.

¹⁴ *Ibid.*

temps. Un examen rapide d'une bordure mal reproduite le rendrait ainsi suspect aux yeux de la Banque de France.

Andrieu se met ensuite au travail pour le billet de 500 F. Le cahier des charges indique un principe qui, de nos jours, va de soi dans la conception des billets – une vignette avec une différence nette pour chaque valeur faciale – mais qui est relativement récent en 1803. « Il y aura entre les bordures des billets de cinq cents francs et de ceux de mille francs des différences si saisissantes qu'ils ne puissent jamais être pris l'un pour l'autre. Les bordures seront différentes pour le dessin »¹⁵.

La gravure du billet de 500 F se révèle peut-être un peu moins difficile à reproduire que celle du billet de 1 000 F, mais il ne s'agit pas réellement d'une sécurisation croissante – autrement dit, plus la valeur faciale est élevée, plus le billet est difficile à contrefaire –, un principe qui apparaît plus tard, à la fin du XIX^e siècle, pour certaines gammes de billets incluant de petites coupures alors que d'autres stratégies consistent à protéger davantage le billet le plus courant.

Un événement révèle encore l'importance des bordures. Le 8 février 1814, devant l'avancée des armées coalisées contre Napoléon I^{er}, l'imprimerie de la Banque de France conserve ses outils usuels excepté le matériel servant à fabriquer les billets qu'elle détruit : les matrices des textes (Banque de France, mille francs, le contrôleur, etc.) et les bordures (bordures inférieure, supérieure, latérale, les suppléments des bordures et leurs vis)¹⁶. Elles sont considérées comme trop importantes pour que l'ennemi puisse mettre la main dessus.

Quant à la marge, ses dimensions sont aléatoires. Les inventaires de 1812 et de 1816 indiquent la présence de presses à rogner¹⁷. Or ces machines sont peu précises. La marge est, en fait, une marge de manœuvre et de sécurité pour garder les vignettes intactes et diminuer le taux de fautes, c'est-à-dire le taux de billets défectueux. Plus tard, à partir de 1845, les barbares du papier seront conservées comme signe distinctif de la fabrication de l'authentique papier à billet¹⁸.

¹⁵ *Procès-verbaux du Conseil général...*, t. II, séance du 27 juillet 1803.

¹⁶ ABF, 7000200301/1, *Détail de la matrice du billet de 1000f. Loi du 24 germinal an 11* et *Détail de la matrice du billet de 500f. Loi du 24 germinal an 11*.

¹⁷ ABF, 7000200301/1.

¹⁸ ABF, 1060199601/5, t. III. Lorsque le papier fabriqué est enfin sec et lorsqu'il n'est pas massicoté, son contour n'est pas régulier : cette irrégularité forme les barbares.

Autre élément, qui n'est pas cité dans le rapport, mais pourtant central pour sécuriser un billet au début du XIX^e siècle : le talon présent dans la marge du billet. Cette impression typographique, pour les billets étudiés ici, n'est pas sans rappeler la pratique de la charte-partie au Moyen Âge et à l'époque moderne¹⁹. Les registres à souche utilisent cette méthode qui figure là un héritage (inconscient ?) du passé. Les termes « Banque de France » en lettres entrelacées sont présents sur la marge, les lettres sont coupées de façon à mettre en regard la moitié du talon avec la souche conservée à la Banque de France. Pour les employés de l'institut d'émission, quand les billets rentrent dans les caisses après avoir circulé, il faut donc prêter attention à la qualité de la gravure imprimée en bordure et au talon dans la marge.

Pendant plus de soixante ans et même au-delà, pratiquement un siècle – ces billets n'auront plus cours légal en décembre 1897 et le billet de 500 F type 1888 ne sera retiré qu'en 1945 –, ce sont ces principes qui assurent la sécurité avant l'apparition progressive de nouveaux signes.

III. Des supports d'éléments décoratifs

Le billet de banque évolue en permanence (fig. 2²⁰). Ainsi la date de création est apposée en caractères d'imprimerie à partir de 1827, le texte du billet connaît différentes modifications (1812, 1830), l'impression identique au recto et au verso apparaît en 1832, et les textes

¹⁹ Robert Jacob, « Du chirographe à l'acte notarié : l'instrument de la paix privée dans les villes du Nord, du XIII^e au XVI^e siècle », dans *Le Gnomon. Revue internationale d'histoire du notariat*, t. 95-96, 1994, p. 17-30. Et Robert-Henri Bautier, « L'authentification des actes privés dans la France médiévale : notariat public et juridiction gracieuse », dans *Notariado público y documento privado : de los orígenes al siglo XIV (Actas del VII Congreso internacional de diplomática, Valencia, 1986)*, Valencia, 1989 (Papers i documents, 7), p. 701-772 ; réimpr. dans id., *Chartes, sceaux et chancelleries. Études de diplomatique et de sigillographie médiévales*, t. I, Paris, 1990 (Mémoires et documents de l'École des chartes, 34), p. 269-340.

²⁰ ABF, 1069199201-12, Historique sur les faux billets de banque et sur les faussaires de 1803 à 1832 ; 1060199601/7, note du 27 janvier 1882. Voir aussi les *Cahiers anecdotiques de la Banque de France*, n^{os} 17 (2003), 18 (2003) et 30 (2008).

de loi qui y sont imprimés varient à plusieurs reprises (« Loi du 24 germinal an XI », « La loi punit de mort le contrefacteur », puis « L'article 139 du code pénal punit de mort ceux qui auront contrefait ou falsifié les billets de banques autorisés par la loi, et ceux qui auront fait usage de ces billets contrefaits ou falsifiés », « L'article 139 du code pénal punit des travaux forcés à perpétuité [...] », etc.).

Fig. 2 | Les technologies de reproduction et la contrefaçon comme moteurs de l'innovation.

Années	Changements sur les billets	Techniques de reproduction	Contrefaçons notables
1804	Timbre sec	DÉVELOPPEMENT DE LA LITHOGRAPHIE	
1810	Timbre humide		
1813	Coloration du filigrane		
1832			Contrefaçon Bouchet par lithographie
1835	Enduit préservatif contre la lithographie (procédé Mantoux)		
1841			Contrefaçon Dutilloy par lithographie
1844	Filigrane ombré		
1846	Enduit préservatif contre la lithographie (procédé Delarue)		
1848			Contrefaçon Lemerancier par lithographie ; affaire de la Banque de Lyon, contrefaçons par lithographie

Années	Changements sur les billets	Techniques de reproduction	Contrefaçons notables
1850		APPARITION DE LA PHOTOGRAPHIE PUIS DÉVELOPPEMENT DE LA PHOTOGRAPHIE	Contrefaçon Bertrand par daguerréotype (2 billets) ; affaire des Auvergnats, contrefaçons par gravures à l'eau-forte (63 billets)
1854 et 1857			Contrefaçon Dupont par un ouvrier en taille-douce et en lithographie qui réalise une eau-forte
1857			Contrefaçon italienne par photographie.
1853-1861			Contrefaçon Giraud de Gâtébourse en utilisant les procédés typographiques et de taille en relief.
1862	Premiers billets bleus		
1862	100 F : 1 ^{er} filigrane figuratif		
1871			Rossier et Desvignes, imprimeurs de journaux (46 billets) ; Bruno et Montauro (Sicile : 673 billets) ; Colley (1 023 billets) ; Reguet (195 billets) ; Antonia (Espagne : 37 billets reproduits par lithographie)
1872			Inconnus : contrefaçons à la main (8 billets) ; aquarelle (72 billets) ; gravure sur bois (483 billets) ; Desgentils (304 billets) ; Gruber (18 ou 76 billets à la main)
1873	20 F bleu et bistre		Pipineau et Biette (428 billets) ; Marquet (147 billets) ; contrefacteur inconnu (604 billets) ; contrefacteur de Nice (530 billets)

Années	Changements sur les billets	Techniques de reproduction	Contrefaçons notables
1874		APPARITION DE LA PHOTOGRAPHIE PUIS DÉVELOPPEMENT DE LA PHOTOGRAPHIE	Pedro Llanas (Espagne : 103 billets par lithographie) ; Meda Rigaud et Élisabeth Meda (102 billets) ; Arina, Fernandez et le graveur Paramo (240 billets environ) ; Baladiez (593 billets)
1875			Contrefaçon espagnole (150 billets)
1878			Michau, ouvrier imprimeur et Savary, lithographe (350 billets par lithographie) ; Barreau (400 billets)
1883			Michel (51 billets avec matériel autographique et photographique)
1885			Granet et Delahaye, lithographes (40 billets par lithographie)
1888	Billets bleu et rose		
1901			Friedrich (90 ou 100 billets)
1902			Amic, pharmacien, Ginet, fabricant de papier photographique (60 billets par photographie)
1908			Friedrich (224 billets par lithographie)
1910	Quadrichromie. Émission du billet de 100 F Merson		
1913			Contrefaçon de Dresde par Doberenz, lithographe (244 billets par lithographie)
1934	Taille-douce sur le 5 000 F		

La diffusion de la lithographie au cours de la première moitié du XIX^e siècle et l'apparition des techniques de reproduction comme la photographie vont pousser les concepteurs à trouver des solutions pour lutter contre les faussaires. Les gravures ne suffisent plus, ni le talon. De plus en plus, la Banque de France découvre des tentatives de contrefaçon par la lithographie (fig. 2)²¹. Pour les mettre en échec, on décide d'appliquer un enduit suffisamment gras non pas pour empêcher le report de la vignette sur une pierre lithographique, mais pour rendre impossible l'impression par la lithographie (en 1835 et en 1846).

On mise sur la couleur lors de l'apparition de la photographie, procédé qui donne lieu à des contrefaçons de billets de 1 000 F. Dans les années 1860, le bleu de Saxe, ou bleu de Prusse, provenant de la Manufacture royale de Schneeberg en Allemagne, est ainsi choisi pour remplacer l'encre noire car « les expériences ont démontré, en effet, que le bleu pâle agit sur les surfaces sensibilisées, avec la même activité que le blanc. On comprend alors que les vignettes bleues produisant sur la glace collodionnée la même impression que le fond blanc du papier qui les supporte, se confondraient avec lui sur l'épreuve photographique et ne donneraient aucune image distincte. »²². Le scientifique Claude Pouillet (1790-1868) avait été sollicité pour réaliser des études sur les « procédés propres à garantir les billets de toutes coupures contre les reproductions photographiques ». Les agents chimiques dont pouvaient disposer les faussaires, tels que le nitrate d'argent, qui noircissent après exposition à la lumière, avaient été testés. En 1873 et en 1888, les billets passent à la bichromie puis à la quadrichromie avec le billet de 100 F type 1906.

21 ABF, « Patrimoine historique et archives », antenne de Chamalières. Collections industrielles 15C – dossier « Affaires de contrefaçon ».

22 *Procès-verbaux du Conseil général...*, t. XXXVIII, séances du 22 mai 1862 et du 27 novembre 1862 : « Un seul bleu, le bleu de cobalt vitrifié, a réuni toutes les qualités voulues. Ce bleu, un des plus stables qui soient connus, est inattaquable à tous les réactifs chimiques [...]. Des expériences multiples faites par M. Pouillet et par M. Ribot, directeur du bureau des essais à l'école des mines, il résulte qu'aucune sorte de réactif ne peut lui faire prendre une autre couleur. Il possède, en outre, toutes les qualités exigées pour composer une bonne encre typographique, à laquelle il est facile de donner une teinte assez claire pour qu'aucune reproduction photographique ne soit obtenue. »

Surtout, sur le long terme, le filigrane prend une place de plus en plus importante et centrale. C'est en grande partie lui qui modifie l'aspect du billet tel que le porteur le connaît depuis le début du XIX^e siècle. Désormais plus imposant, il faut le prendre en compte dans l'agencement de la coupure car il devient l'un des principaux signes de sécurité. Le papetier ne se contente plus d'intégrer un filigrane représentant la somme en chiffres et en lettres. Des visages sont incorporés à la vignette pour les petites valeurs d'abord, diffusées plus largement²³, puis jusqu'aux plus grandes, preuve de leur caractère très sécurisant. L'attention de l'utilisateur est portée au centre du billet. Lors de la conception du billet de 100 F type 1862, le filigrane figuratif est alors pensé comme un obstacle supplémentaire au contrefacteur. Le Comité des billets démontre « la supériorité d'un filigrane représentant une tête humaine sur un filigrane reproduisant de simples lettres ». « En effet, les contrefaçons tentées à la Banque avec tout le soin possible, soit par le grattage, soit par la pression, soit encore par la lithographie, présentent des altérations si grandes dans la physionomie des personnages qu'on les aperçoit à première vue. » De face, le visage est encore plus difficile à contrefaire que de profil²⁴. Le 22 mai 1862, il est même proposé de supprimer les termes « Cent francs » au profit du filigrane afin qu'ils ne le recouvrent pas. Finalement, ces termes sont conservés, mais disposés au-dessus.

On le voit, le nombre d'informations augmente sur une surface de papier qui, elle, diminue (fig. 7 et 8). Ainsi les bordures et les marges, depuis le rajout d'éléments au centre du billet, voient-elles s'amoinrir leur rôle de sécurisation.

Parallèlement, le talon disparaît de la marge petit à petit, mais seulement pour les plus faibles valeurs dans un premier temps, au XIX^e siècle, car il n'est plus possible de le maintenir pour des coupures dont les tirages atteignent plusieurs millions d'exemplaires. Le billet de 5 000 F type Flameng émis en 1938 en porte encore un, puis la pratique disparaît pour les émissions suivantes.

²³ Comme pour le billet de 100 F type 1862, le premier billet à porter un visage de Mercure. Il faut en imprimer un nombre « considérable », lit-on dans les *Procès-verbaux du Conseil général...*, t. XXXVII, séance du 28 mars 1861.

²⁴ *Procès-verbaux du Conseil général...*, t. XXXVII, séance du 31 octobre 1861.



Fig. 3 | Recto du billet de 100 F type 1906 dessiné par Luc-Olivier Merson et gravé par Romagnol. Le filigrane occupe désormais une place centrale. La bordure représente un cadre de tableau.

La bordure reste le support du numérotage, mais elle accueille également des décors familiers des porteurs de billets²⁵. Entre les contraintes spécifiques liées à la conception du billet (thèmes à respecter, espaces à préserver pour les informations à imprimer) et la liberté de l'artiste, la bordure trouve une autre utilité. Bordures et marges deviennent des éléments décoratifs : fresques, plafonds à caissons, voûtes, peintures en trompe-l'œil, frises, cadres de tableaux (fig. 3) ornent les billets et ont une fonction de délimitation.

Les artistes jouent avec les extrémités, créent du mouvement. Des personnages sortent de la vignette. Léopold Flameng (1831-1911) illustre bien ce courant dans l'art du billet. Ses angelots débordent littéralement de la vignette et s'amuse avec des rubans dans la marge, devant le cadre, offrant un effet de relief. Plus tard,

²⁵ Jean-Pierre Chaline, *Les bourgeois de Rouen. Une élite urbaine au XIX^e siècle*, Paris, 1982, p. 182. L'habitat bourgeois s'orne de peintures en trompe-l'œil et tout ceci « contribue à souligner le souci de prestige ».



Fig. 4. | Recto du billet de 20 F type 1942.

avec les plus petites coupures, les représentations se font plus populaires. Une jarre pleine d'eau se déverse sur le billet de 50 F type 1933, peint par Clément Serveau (1886-1972). De même pour le billet de 20 F illustré par Lucien Jonas (1880-1947) et émis en 1942, où la corde du pêcheur – dans laquelle sont pris deux poissons qui rappellent les dauphins-poissons représentés sur les premiers billets du XIX^e siècle²⁶ – fait office de contour de la vignette (fig. 4).

Les Français ont pu détourner la marge de ce billet sous l'Occupation, à partir de 1943. « Un timbre-poste à l'effigie d'Hitler était parfois découpé et collé dans le coin inférieur gauche en signe de protestation²⁷ » : le dictateur se retrouvait ainsi étranglé par le pêcheur usant de sa corde bien serrée.

²⁶ Sur les dauphins-poissons, voir Michel Pastoureau, *Les emblèmes de la France*, Paris, 2001, p. 91-95.

²⁷ Arnaud Manas, « Les signes monétaires de l'État français », dans *Revue numismatique*, t. 170, 2013, p. 473-502.

IV. La fonction pratique des bordures et des marges

L'examen des billets suivants montre que leurs concepteurs ont eu l'idée d'exploiter les marges autrement. Les bordures ont toujours réservé une place pour l'inscription des numéros (fig. 1, les cercles étaient prévus à cet effet). Mais les dernières gammes ont accentué, optimisé cette fonction pratique à la fin du xx^e siècle.

On distingue d'abord une phase d'expérimentation. La marge est sollicitée pour recevoir l'inscription de la valeur faciale en lettres ou le nom de l'institut d'émission car c'est l'un des derniers espaces vierges d'impressions. Les billets de la Guadeloupe ou de la Martinique émis après la Seconde Guerre mondiale par la Caisse centrale de la France d'Outre-Mer, mais fabriqués par l'imprimerie de la Banque de France, en offrent des exemples²⁸. L'idée est abandonnée car la population pourrait détourner facilement les billets, écrire dans les marges et finalement discréditer la monnaie fiduciaire.

On observe ensuite une migration des informations qui permettent d'identifier les billets du centre de la vignette vers les bordures et les marges. On les exploite maintenant pour compter plus facilement les tas de billets appelés « mises » par le service de la fabrication des billets ou bien « paquets » par le service de la comptabilité des billets. Marges et bordures ainsi exploitées font gagner du temps pour la manipulation des billets.

De la même façon, l'impression du nom de l'institut d'émission est repoussée aux extrémités et les mots « Banque de France » se déplacent vers les bordures (fig. 5²⁹).

Enfin, les motifs en relief, destinés notamment aux malvoyants, qui permettent d'identifier les coupures, apparaissent. Il s'agit de points dans les années 1970 et 1980. Le billet de 200 F « Montesquieu » de Pierrette Lambert (1928-) émis en 1982 en porte deux, le 100 F

²⁸ ABF, « Patrimoine historique et archives », antenne de Chamalières. Collections industrielles 08B.

²⁹ Nous reprenons ici une idée de schéma déjà exploitée dans Michel Dupré, *Le billet de banque comme image : analyse iconique, traitement plastique, significations*, thèse de doctorat, histoire de l'art, sous la direction de Jean Rudel, Paris-I, 1984.

Mention « Banque de France » : X

Valeur faciale imprimée en lettres : 0

Valeur faciale imprimée en chiffres : I

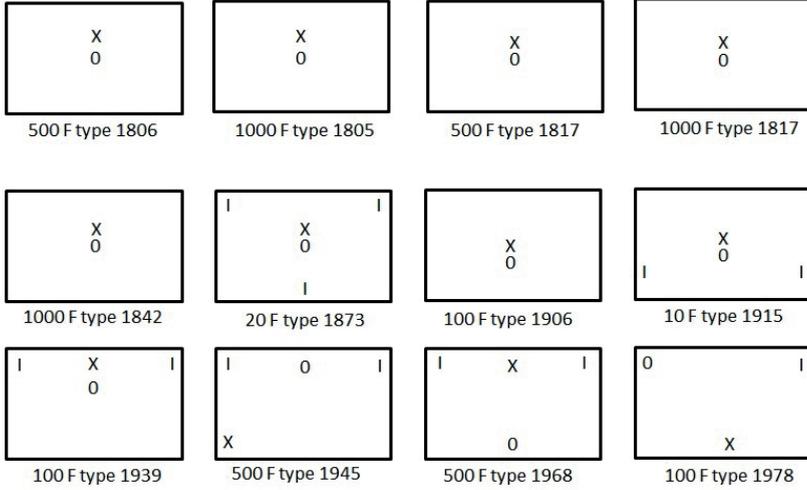


Fig. 5 | Évolution du positionnement de certains éléments d'identification du billet (au recto). Schéma réalisé par l'auteur.



Fig. 6 | Recto du billet de 100 F type 1978. Les trois points en relief sont destinés aux malvoyants.

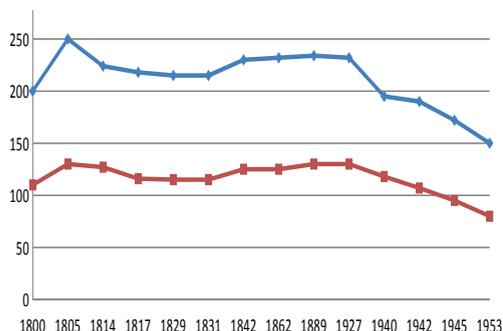


Fig. 7 | Évolution de la longueur et de la largeur des billets de 1000 F émis par la Banque de France en fonction des types. En bleu, la longueur, en rouge la largeur (mm).

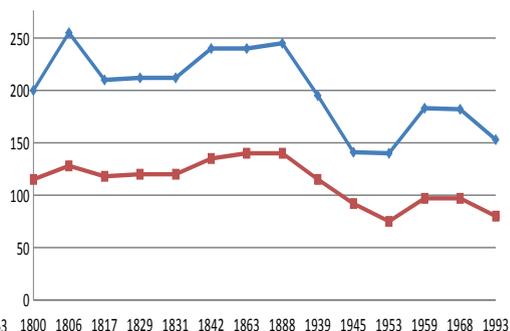


Fig. 8 | Évolution de la longueur et de la largeur des billets de 500 F émis par la Banque de France en fonction des types.

« Delacroix » de l'artiste Lucien Fontanarosa (1912-1975) émis en 1979 en possède trois (fig. 6).

Dans les années 1990, des formes géométriques remplacent ces points sur la gamme conçue par Roger Pfund (1943-). Une barre au recto du billet de 50 F « Saint-Exupéry », un carré pour le billet de 100 F « Cézanne », un cercle pour le 200 F « Eiffel » et un triangle pour le 500 F « Pierre et Marie Curie » sont imprimés en haut à gauche des rectos afin de différencier les coupures.

L'augmentation de la circulation fiduciaire impose d'imprimer de plus en plus de billets. Avec les périodes de pénurie et donc d'augmentation du nombre de billets à produire comme sous l'Occupation ou à la Libération par exemple³⁰, les formats diminuent (fig. 7 et 8). Le billet de 5 F Berger type 1943 est ainsi remarquablement petit, avec des dimensions de 65 x 100 mm, alors que son prédécesseur, le billet de 5 F type 1905, avait encore les dimensions de 80 x 125 mm. Pourtant, les marges ne disparaissent pas et subsistent jusqu'au passage à l'euro. L'une des raisons tient aux techniques de fabrication.

³⁰ Voir également Louis André, « L'industrie papetière pendant la Première Guerre mondiale : entre pénurie et stratégie », dans *L'industrie dans la Grande Guerre*, dir. Patrick Fridenson et Pascal Griset, Paris, 2018, p. 423-436. Pendant la Première Guerre mondiale, « la production de papiers et cartons, alors que la région du nord parmi les premières productrices de carton notamment est occupée, se maintient difficilement autour de 50 % de celle d'avant-guerre tandis que la consommation est progressivement réglementée et restreinte ».

Couper au ras des cadres augmenterait le risque d'entamer la vignette et aurait pour résultat, là encore, un taux de fautes trop important. L'autre raison apparaît évidente quand on lutte contre les contrefacteurs : une marge mal massicotée trahit tout de suite le faux.

v. Conclusion : quel avenir pour les bordures et les marges ?

L'histoire des billets est relativement récente par rapport à la numismatique, et les codes du billet se sont imposés seulement durant les deux ou trois derniers siècles. La structure de cette monnaie fiduciaire continue d'évoluer.

Si la complexité de la conception française d'un billet a reculé – celle qui employait la marge et un cadre, des cartouches superposés au recto et au verso pour offrir une difficulté au contrefacteur –, les bordures de la vignette tendent à être de nouveau exploitées comme support de signes de sécurité. Mais peut-on encore parler de bordures dès lors que les cadres ont disparu ?

La nouvelle gamme en euros, la série dénommée « Europe » et mise en service entre 2013 et 2016, met à profit la technique de la taille-douce aux extrémités pour faciliter la reconnaissance des différentes coupures : une série de hachures en relief aux largeurs du billet de 5 €, deux séries de douze hachures pour celui de 10 €, trois séries de sept hachures aux largeurs du billet de 20 €. Les malvoyants peuvent ainsi savoir, au toucher, quelle est la valeur faciale détenue entre leurs mains. N'importe quel porteur peut détecter un vrai d'un faux au contact du papier. Les bordures semblent ainsi avoir un avenir comme support de signes de sécurité.

En revanche, les marges paraissent vouées à disparaître. Elles n'existent plus sur les billets en euros. Au massicot, on opère une coupe franche, ce qui permet de réaliser des économies de papier et de travailler plus rapidement car les progrès techniques l'autorisent. Cette révolution dans la structure des coupures a des répercussions jusqu'en Afrique où les billets de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest ont connu, eux aussi, une refonte influencée par

la gamme en euros – le procédé de transvision³¹ est transposé sur leurs billets émis en 2003 par exemple. Cette similarité d'évolution s'explique par le travail de leur imprimeur qui n'est autre que l'usine de la Banque de France. Les marges des francs CFA ont ainsi été supprimées. Toutefois, les marges subsistent dans les États d'Afrique centrale, eux aussi fournis par la Banque de France. Leur gamme émise en 2002 les conserve. Mais de toute évidence, le mouvement chez les concepteurs de billet tend vers la suppression des marges, rendue possible par la précision des machines, au profit de nouveaux rôles dévolus aux extrémités des billets de banque.

MATHIEU BIDAUX

Historien d'entreprise

Docteur en histoire contemporaine

Chercheur associé au GRHIS, EA3831, université de Rouen

³¹ Sur un billet, un dessin peut être visible pour partie au recto tandis que l'autre partie est visible au verso. L'examen du billet par transparence, autrement dit exposé à la lumière, restitue le dessin en entier.